

LE GÉNÉRAL CHARLES DE GAULLE ET L'ALGÉRIE

Exercices et Études: Deuxième Partie

It is with tremendous pride that I write this brief introduction to Part Two of Jane C. Judge's independent study, "Le Général Charles de Gaulle et l'Algérie." During the 2006 Fall Semester, my first semester at Canisius College, I had the pleasure of having Ms. Judge in my advanced stylistics course. She immediately impressed me with her inquisitive mind and dedicated work ethic. I was truly honored when she asked me to be the first reader on her history honors senior thesis ("France's Magician: General Charles de Gaulle and the Algerian War").

For the 2007 Spring Semester, Ms. Judge needed one more senior French elective in order to complete her quadruple major in French, European Studies, History, and International Relations. It was thus that I proposed to her that she do an independent study with me based on her history honors senior thesis. The goal of the independent study was to convert her thesis into a usable format for the French language classroom (pre- and post-reading questions in both multiple choice and short answer format as well as a suggested final project). What follows here is Part Two of her independent study project. Part One appeared in the September 2007 issue of the *National Bulletin*.

Both Ms. Judge and I would like to thank Marie Valérie Chapuis for providing the "native read" for the project. Mlle Chapuis generously offered her time at the final stage of the project.

Eileen Angelini
Canisius College
[eileen.angelini@canisius.edu]

LE GÉNÉRAL ET L'ALGÉRIE

Le Général de Gaulle fut nommé premier ministre en juin 1958 et il a obtenu les pouvoirs de changer la constitution française. Ces pouvoirs étaient compris dans la loi du 3 juin. Elle prévoyait une assemblée pour créer une nouvelle constitution. D'après cette loi, le Général pouvait gouverner par décret pendant que l'assemblée travaillait.

En laissant les politiciens de Paris faire les changements constitutionnels, de Gaulle partit pour voir l'Algérie. Le 4 juin 1958, il prononça un discours à Alger devant les peuples Européens-algériens en leur disant, «Je vous ai compris!». L'atmosphère était triomphale pour les Européens-algériens : De Gaulle les comprenait et visitait leur pays. Puis, il fit un tour du paysage algérien. Il vit notamment l'Armée, et les soldats plus que les généraux. Il voulait s'assurer qu'ils comprenaient que c'est le gouvernement qui contrôle l'Armée et pas l'Armée qui contrôle le gouvernement. De plus, il voulait rassurer les soldats en leur faisant comprendre qu'il s'inquiétait pour eux. Tout en faisant ces assurances, il remarqua à son conseiller Pierre Lefranc que la France «ne peut pas garder l'Algérie».¹ Force est de noter que le Général sut en 1958 que l'indépendance était nécessaire pour l'Algérie et il utilisa les soldats de l'Armée pour soutenir le pays et atteindre ce but d'indépendance.

D'ailleurs, le Général donna de nombreux indices qui montraient qu'il voyait l'indépendance pour l'Algérie quand il vint au pouvoir. Déjà en 1955, de Gaulle montra des signes qu'il pensait que la France devait changer pour surmonter la situation. Dans une lettre à l'administrateur à Porto-Novo le 24 janvier 1955, de Gaulle dit: «Rien de grand ne peut être réalisé, ni même entrepris, dans aucun domaine, par le régime actuel».² Le 13 février 1956, dans une autre lettre au Général François Ingold, il dit « Il faut avoir du chagrin au sujet de la France. Elle en vaut la peine, et puis c'est un service à lui rendre». Il est évident que le Général voulait changer le gouvernement de la Quatrième République qui ne pouvait plus servir la France.

Toutefois, Charles de Gaulle comprenait qu'il fallait être suave en politique. S'il pensait que la France devait changer ses politiques, le Général ne le disait pas clairement. Au contraire, il le nia quelques fois. En 17 mai 1956, quelques mois après avoir dit au Général Ingold qu'il fallait avoir du chagrin pour la France, de Gaulle dit à Georges Guingouin, un adjoint des années de la deuxième guerre mondiale, «Vous savez, d'ailleurs, que je ne m'en mêle pas, non plus que d'aucune des affaires dans lesquelles le régime est engagé».³ Le Général voulut montrer qu'il n'avait pas d'aspirations politiques en 1956, une année après son départ à la retraite. Mais il était évident par ses actions en 1958 et par ses autres lettres des années précédentes que de Gaulle suivait bien les affaires de la Quatrième République et qu'il pensait qu'elle devait changer.

Il est important de connaître l'attitude du Général à propos des colonies en général. Cette attitude s'exprima parfaitement dans une lettre à son neveu qui habitait à Hong Kong où de Gaulle lui dit que sa «position géographique ... [le] place à la frange de deux mondes».⁴ Ces deux mondes étaient celui des Blancs et celui d'Asie, c'est-à-dire que de Gaulle pensait au monde en deux sphères: colonisateurs contre colonisés. Dans la même lettre, de Gaulle conseilla à son neveu: «Pour toi, fais tes affaires, mais ne te compromets pas».⁵ Ainsi, on peut voir l'attitude du Général: il fallait faire des affaires avec les colonies, mais si elles compromettaient le colonisateur, il fallait le sauver à tout prix.

Par ailleurs, on retourne à la question de la prise de conscience que de Gaulle fit en France au sujet d'Algérie. Il est clair que de Gaulle lui-même pensait à l'indépendance pour l'Algérie depuis plusieurs années. Comment a-t-il renversé l'attitude du gouvernement et des Français?

Tout d'abord, de Gaulle donna un discours pour les médias le 19 mai 1958 au Palais d'Orsay. Il dit que les Algériens (Européens et indigènes) avaient acclamé leur indépendance. Mais il continua en disant qu'il fallait garder la communication avec l'Algérie. Cela peut vouloir dire l'Algérie en tant que colonie ou en tant que révoltée musulmane. Le Général ne parlait pas clairement. Laisser l'ambiguïté était sage parce que de Gaulle pouvait changer le sens de ses propos si les circonstances s'altéraient. De Gaulle ajouta qu'arrêter la communication «serait compromettre gravement et, peut-être, pour toujours la position de la France».⁶ Un mot—le *peut-être*—démontra que la position de la France peut changer. Même la plus petite parole peut prendre de l'importance au vu du changement des mentalités de l'époque.

Puis, à Madagascar le 22 août 1958, de Gaulle proclama que les gens devaient s'adapter au monde qui change constamment. Il fit référence à l'Algérie juste avant, en indiquant subtilement que ces changements concernaient ce pays. Le Général poussa son public. En 1960, de Gaulle commença à parler d'une *Algérie algérienne*, ou d'une Algérie gouvernée par ses habitants. Sans les discours soigneux

(continued from p. 34)

Bien sûr, un référendum eut lieu en Algérie et en France pour l'indépendance de la colonie. Les deux populations la supportèrent avec ferveur. L'Algérie devint complètement indépendante de la France le 3 juillet 1962.

QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

1. Faites un bref résumé des événements de la guerre avant que de Gaulle prenne le poste de Premier Ministre. Pourquoi a-t-il été appelé par René Coty?
2. Qu'est-ce qui s'est passé en septembre 1958 en France? Et en Algérie? Pourquoi ces événements sont-ils notables?
3. Combien de référendums de Gaulle a-t-il proposé aux Français? Donnez les raisons de son choix.
4. Que s'est-il passé entre l'Algérie et la France?